

Flash Economie

14 octobre 2020 - 1153

France : que penser des critiques portant sur le plan de relance ?

Le gouvernement français a mis en place un plan de relance de 100 milliards d'euros, sur les années 2021-2022, avec trois axes : transition énergétique, compétitivité et innovation, solidarité.

Ce plan a été critiqué sur plusieurs aspects, et nous voudrions analyser la pertinence de ces critiques. Il s'agit :

- de critiquer sa taille insuffisante ; mais le déficit public de la France en 2021 va complètement corriger la perte de PIB (de revenu) par rapport à ce qu'il aurait été sans la crise de la Covid ;
- de critiquer le fait qu'il soutient surtout les entreprises et pas les ménages ; mais le taux d'épargne des ménages est déjà extrêmement élevé. On voit l'absurdité qu'il y aurait à ce que l'Etat transfère davantage de revenus aux ménages pour que les ménages épargnent ces transferts publics et donc les reprêtent à l'Etat ;
- de critiquer le fait qu'il n'y a pas de contreparties aux aides aux entreprises, en particulier à la baisse des impôts de production. Mais on ne peut pas demander de contreparties à des entreprises dont les situations sont très hétérogènes, dont certaines sont très en difficulté ; il faudra, ex post, évaluer l'efficacité des mesures d'aide aux entreprises ; demander des contreparties ex ante aux entreprises exigerait une bureaucratie gigantesque qui analyserait la situation de chaque entreprise.

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
 @PatrickArtus

www.research.natixis.com

Le plan de relance français

Les grandes lignes du plan de relance français sont connues :

- 30 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole, les nouvelles énergies ;
- 25 milliards d'euros de soutien aux entreprises (baisse des impôts de production, financement de la recherche, développement du numérique, renforcement des fonds propres) ;
- 25 milliards d'euros pour le secteur de la santé, la formation, l'emploi des jeunes, le chômage partiel, diverses aides sociales, le soutien aux collectivités locales.

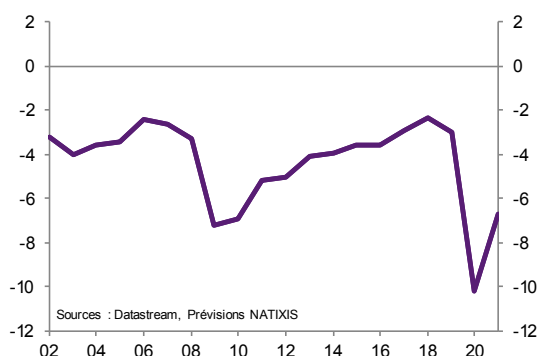
Des critiques du plan de relance sont apparues, que nous allons analyser ici :

- sur sa taille ;
- sur ses choix ;
- sur les contreparties aux aides aux entreprises.

Le plan de relance est-il trop petit ?

Le plan de relance correspond à 4,1% du PIB de la France (de 2019). Mais il s'ajoute à d'autres mesures déjà prises de stimulation de l'économie (aides sectorielles, prêts avec la garantie de l'Etat...). En 2021, le déficit public (**graphique 1**) devrait être d'après le gouvernement de 6,7% du PIB, à peu près 5 points de PIB de plus que ce qui était prévu avant la crise ; le déficit du PIB par rapport à ce qu'il aurait été sans la crise devrait être aussi, en 2021 en moyenne, de l'ordre de 5%¹ : **en 2021, le déficit public compenserait la totalité de la perte de revenu due à la crise, et il n'est donc pas trop petit.**

Graphique 1
France : déficit public (en % du PIB valeur)



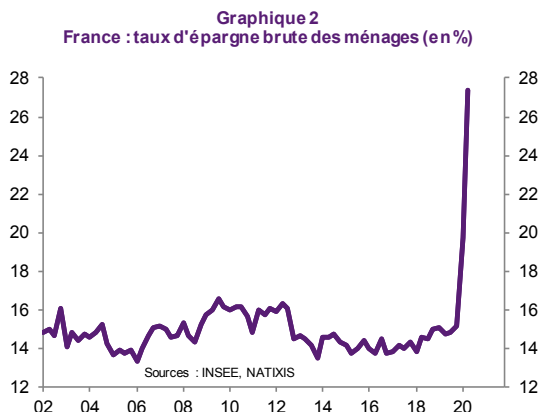
Le plan de relance aurait-il dû soutenir davantage les ménages ?

Il n'y a pas dans le plan de relance de mesure directe d'aide aux ménages, alors qu'il y a des mesures d'aide aux entreprises.

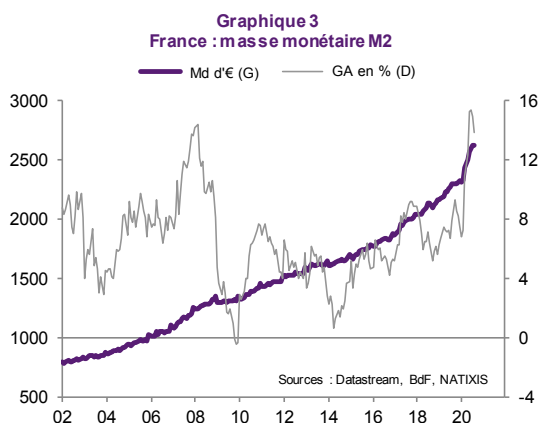
¹ Si la croissance est de -10% en 2020 et +7,5% en 2021, et si elle avait été de 1,2% par an sans la crise, la perte de PIB due à la crise est de 11,2% en 2020 et de 4,9% en 2021.

L'idée a été soutenue **qu'il aurait fallu un soutien de la consommation des ménages** (bons d'achat...).

Mais cette idée est curieuse : **les ménages français ont un taux d'épargne trop élevé (graphique 2)** et ne consomment donc pas leur revenu.



Ils accumulent donc de l'épargne, largement sous forme monétaire (**graphique 3**), et **cette épargne est de fait prêtée à l'Etat** (c'est la détention de monnaie contrepartie des achats de dette publique par la Banque Centrale).



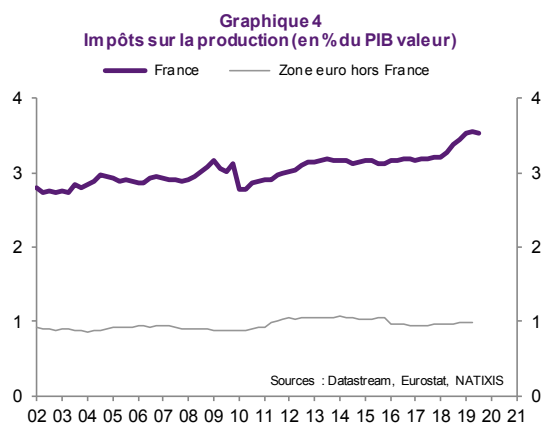
Transférer davantage de revenu aux ménages par des transferts publics aboutirait donc simplement à ce que **les ménages refinancent l'Etat et ces transferts publics en épargnant davantage, ce qui serait très inefficace. Il s'agit bien sûr de l'ensemble des ménages pris en moyenne : certaines catégories de ménages sont en grande difficulté** (intérimaires, jeunes, intermittents, titulaires de contrats de travail courts, indépendants) **et peuvent recevoir des aides ciblées.**

Faudrait-il des contreparties aux aides aux entreprises ?

Les entreprises françaises bénéficient d'aides qui pour beaucoup d'entre elles **ont automatiquement une contrepartie** (par exemple, les aides à l'embauche de jeunes ne sont versées que s'il y a embauche d'un jeune).

Comme aide sans contrepartie, il reste essentiellement **la baisse des impôts de production**.
Mais une contrepartie à la baisse des impôts de production paraît absurde :

- leur niveau est anormalement élevé en France (**graphique 4**) ;



- les situations des entreprises sont si hétérogènes, qu'il faudrait définir une contrepartie aux aides spécifiques à chaque entreprise ;
- la bonne pratique est d'évaluer ex post les effets des politiques publiques.

Synthèse : les critiques contre le plan de relance français ne semblent pas être recevables

En effet :

- le plan est d'une taille suffisante ;
- il ne sert à rien de transférer davantage de revenu à l'ensemble des ménages ;
- il serait absurde de définir, ex ante, des contreparties aux aides aux entreprises.